

Mgr Pierre d'Ornellas encourage à signer la pétition "Un de nous"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 1 juin 2013



Le Pape François a récemment encouragé les fidèles catholiques à signer cette pétition européenne en faveur de l'embryon humain. L'archevêque de Rennes le suit et s'en explique [sur le site du diocèse](#) :

"Vous avez sans doute entendu parler des questions débattues au sujet de la recherche sur l'embryon humain. Conçu, il est destiné à être reconnu par des adultes comme un enfant. Il est un être humain dont la dignité est celle de la personne humaine.

C'est pourquoi la recherche est légitime quand elle respecte son intégrité et vise à mieux le connaître pour guérir des maladies dont il serait affecté. Mais elle est illégitime quand elle l'« utilise » en le détruisant pour lui prendre ses cellules.

Tout être humain doit être respecté, et non « utilisé », et chacun doit être protégé, en particulier les plus fragiles. De plus, la science a fait des progrès qui montrent que la voie à suivre n'est pas la recherche détruisant l'embryon humain et utilisant ses cellules.

Le Prix Nobel de Médecine 2012, attribué au Professeur **Yamanaka**, l'indique clairement. Sur ce sujet, [je me suis exprimé dans Le Figaro, le 27 mars dernier 1](#) . Je vous en donne un extrait :

« Amis lecteurs, vous et moi, nous étions chacun, selon le regard scientifique, une puis quelques cellules se reproduisant à l'identique avant de se différencier selon nos tissus cellulaires, formant progressivement notre corps jusqu'à celui que nous avons. La science apporte des confirmations à cette vérité élémentaire et prodigieuse que le regard philosophique peut discerner : toute personne humaine commence en étant un embryon humain.

Nul ne devient humain qui ne l'est pas ! Impossible pour lui d'exister si on lui enlève ce qu'il a d'humain ! Cet adjectif dit avec précision que cet embryon partage notre humanité. C'est pourquoi, nous devons le respecter et, en raison de son extrême vulnérabilité, le protéger. »

Ce dimanche 12 mai, le pape François nous a invités à « maintenir vive l'attention sur le thème si important du respect pour la vie humaine dès le moment de sa conception ».

Et il a ajouté ceci : « À ce propos, j'ai plaisir à rappeler également la pétition qui se tient aujourd'hui dans de nombreuses Paroisses italiennes, afin de soutenir l'initiative européenne « Un de nous », pour garantir une protection juridique à l'embryon, en protégeant chaque être humain dès le premier instant de son existence. »

De quoi s'agit-il ?

Le droit de notre Europe permet une démocratie participative : la Commission Européenne a le devoir d'examiner une demande venant de plus d'un million de citoyens de différents pays d'Europe. Ainsi, le 11 mai 2012, attendant d'avoir un million de signataires pour l'examiner, elle a enregistré l'Initiative Citoyenne Européenne « Un de nous » : www.oneofus.eu.

Cette Initiative demande que soit assurée « la protection juridique de la dignité, du droit à la vie et à l'intégrité physique de tout être humain depuis sa conception dans les domaines de compétences de l'Union Européenne où cette protection s'avère d'une importance particulière ». Vous trouverez sur internet des explications sur cette Initiative Citoyenne « Un de nous ».

Si nous le voulons, nous pouvons exprimer paisiblement notre souhait citoyen : que l'embryon humain soit protégé. Grâce à la science, nous connaissons – encore imparfaitement – l'embryon humain dès sa conception et ses premiers instants de vie. Nous avons à trouver la protection juridique à laquelle il a naturellement droit. En effet, après bien des études rigoureuses, l'Église, émerveillée, discerne que raison, scientifique et philosophique, et foi en Dieu Créateur et Sauveur, sont en harmonie pour reconnaître la dignité de l'embryon humain."